

FORMATION DES BOURSIERS DE L'AIEA

SOLUTION DE PROBLEMES HUMAINS ET TECHNIQUES

Les activités d'assistance technique de l'Agence ont commencé en 1958 par l'octroi de bourses ; à la fin de 1965, l'Agence avait reçu environ 4500 demandes de bourses ordinaires ; elle en avait accordé environ 2500. Ces 2500 boursiers sont venus de quelque 60 Etats Membres et ont été envoyés en stage dans 31 pays et trois organisations internationales.

Dans le cadre des mesures que l'Agence prend constamment pour vérifier l'efficacité du programme, un questionnaire est adressé aux boursiers qui ont terminé leur stage et qui sont revenus dans leur pays depuis six mois au moins. Une évaluation des questionnaires renvoyés à l'Agence indique qu'environ 95% des boursiers sont retournés dans leur pays à l'issue de leur stage. Sur les 5% qui sont demeurés à l'étranger, les deux tiers environ sont restés afin de parfaire leurs études grâce à des moyens financiers provenant de sources autres que l'Agence. Parmi ceux qui sont rentrés dans leur pays, 55% ont repris des fonctions analogues à celles qu'ils exerçaient avant leur stage ; 44% ont obtenu un poste plus élevé et 1% sont actuellement sans emploi. Il semble en outre qu'environ 94% des boursiers exercent des activités en rapport avec la formation reçue, 3% travaillent dans un domaine partiellement en rapport avec leur formation et 3% dans des domaines sans rapport avec leur formation. L'Agence conclut des résultats de ce questionnaire que son programme de bourses est efficace et atteint ses objectifs.

Etant donné la vaste expérience acquise dans ce domaine, on pourrait penser que la plupart des grands problèmes posés par la formation et l'enseignement sur le plan international ont été résolus. C'est le cas dans l'ensemble en ce qui concerne les procédures administratives, mais il reste encore un certain nombre de problèmes.

Un des problèmes qui continuent à se poser est dû à l'absence d'une définition communément admise des deux termes : enseignement et formation. Par exemple, le pays en voie de développement A a besoin d'une personne ayant reçu une formation technique déterminée pour faire face à un besoin pratique particulier. Cette personne fait l'objet d'une proposition à l'Agence pour une bourse de un an. L'Agence octroie une bourse de un an en vue de la formation de cette personne dans une université du pays B, après avoir examiné les points suivants : i) comment la formation de cette personne s'insère-t-elle dans le programme d'ensemble du pays A ; ii) qualifications techniques du candidat ; iii) assistance technique fournie antérieurement au pays A ; iv) connaissances linguistiques du candidat ; v) coût estimé de la bourse et ressources disponibles.

C'est lors du placement dans une université que des difficultés peuvent se produire. En effet, pour l'université, le boursier n'est bien souvent qu'un étudiant comme un autre et il est automatiquement mis sur le même pied que

la majorité des étudiants qui veulent obtenir un diplôme. Pour le boursier, la perspective d'un diplôme est évidemment très attrayante et il arrive fréquemment qu'il cherche lui-même à s'inscrire à un programme d'études lui permettant d'obtenir un diplôme, bien que son gouvernement ne l'ait expressément demandé. En général, le gouvernement et l'AIEA ne sont nullement opposés à l'obtention d'un diplôme, mais la bourse a essentiellement pour objet de permettre à l'intéressé d'acquérir des connaissances et une expérience dont il pourra tirer parti dans son pays.

En raison peut-être de difficultés linguistiques, de différences dans les programmes d'enseignement ou d'une préparation insuffisante, le boursier ne peut pas toujours suivre efficacement le programme qui conduit à un diplôme. Comme il est alors considéré sur le même pied que les étudiants ordinaires, il se trouve rayé des listes à la fin du premier semestre, sans avoir reçu la formation voulue, et l'expérience se solde par un échec aux yeux de tous les intéressés. S'il avait été entendu d'avance qu'un diplôme ne constituait pas en lui-même l'objectif le plus important et si un plus grand nombre d'universités étaient disposées à accepter les boursiers comme des stagiaires et non comme des candidats à un diplôme, les boursiers pourraient suivre les cours sans essayer d'obtenir des points ou des certificats en vue d'un diplôme. Cette question peut paraître facile à résoudre, mais les choses ne sont pas si simples lorsqu'il faut tenir compte de la diversité des langues et des systèmes d'enseignement dans une trentaine de pays d'accueil, dont chacun peut avoir de nombreuses institutions d'enseignement.

La question de la langue constitue une autre difficulté pour le boursier. Avant d'obtenir une bourse, il doit en effet passer un examen de connaissances linguistiques devant un professeur qualifié. Cependant, l'examineur est souvent l'ancien professeur de langues du candidat, qui peut avoir de ce fait une opinion trop favorable des résultats acquis par ses élèves. On a souvent constaté que des boursiers qui avaient subi cet examen avec succès étaient incapables de tout échange dans la langue du pays d'accueil lorsqu'ils ont commencé leur stage. En pareil cas, il est nécessaire de mettre fin à la bourse ou d'interrompre le stage pour des cours de langue.

DIFFICULTES D'ADAPTATION

Il est probablement impossible d'éviter le « choc » que subissent des personnes voyageant ou étudiant dans des pays dont la culture est très différente de celle de leur propre pays. Toutefois, lorsque ce choc peut être atténué, les premiers mois d'études deviennent beaucoup plus efficaces car le boursier est alors mieux à même de se concentrer sur son travail. Un cours d'orientation peut être très utile, non seulement en initiant le boursier aux coutumes, à la langue, aux croyances et aux tabous de la population dans laquelle il doit vivre, mais aussi en lui donnant des détails sur des questions matérielles telles que le prix de la nourriture, des vêtements et du logement, les pourboires, les moyens de transport etc. Ces questions peuvent sembler secondaires, mais pour un boursier qui dispose de ressources très limitées dans un pays où il se trouve à la merci des

chauffeurs de taxi, des commerçants ou des agents immobiliers, ces détails peuvent faire la différence entre un esprit entièrement consacré à l'étude et un esprit accablé par les difficultés financières ou autres. Un cours d'orientation peut également être très utile au point de vue vestimentaire question particulièrement importante par exemple pour un boursier d'un pays chaud devant faire son stage dans une région où les hivers sont rudes. Ce n'est pas là seulement un problème de manque de confort : le fait de se trouver le point de mire de la curiosité publique en raison de ses vêtements peut être embarrassant et distraire le boursier de ses autres préoccupations. Il est extrêmement difficile à un boursier de refaire sa garde-robe à l'aide de son allocation mensuelle - dont le montant est calculé pour la nourriture et le logement - surtout lorsqu'il vient d'arriver dans le pays et n'a pas encore pu faire d'économies ni même établir son budget.

La plupart des boursiers mariés préféreraient être accompagnés de leur famille pendant la durée de leur stage, mais leur situation financière ne le leur permet pas et l'Agence décourage cette pratique car elle ne dispose pas de fonds pour des allocations familiales. Le fait de laisser sa famille dans son pays (bien que cela laisse sans doute plus de temps pour les études) peut avoir des effets défavorables sur le boursier, soit qu'il éprouve une certaine nostalgie, soit qu'il se préoccupe du bien-être de sa famille pendant son absence. Ce problème devient grave lorsqu'il s'agit de bourses d'une durée supérieure à un an ; il a fallu mettre fin à un grand nombre de bourses pour cause de maladie dans la famille ou de moyens de subsistance insuffisants. L'Agence ne peut pas faire grand-chose dans ce domaine, si ce n'est appeler l'attention du boursier et de son gouvernement sur l'importance de dispositions à cet égard. Il a été parfois difficile d'obtenir de certains pays des candidatures satisfaisantes parce que le gouvernement ne prenait pas de mesures pour assurer l'entretien des personnes à charge.

LE RETOUR DANS LE PAYS

En dépit des obstacles, le programme de formation technique est exécuté de façon efficace dans la majorité des cas et les boursiers reviennent dans leur pays pleins d'idées nouvelles, d'ardeur et d'enthousiasme. Malheureusement, ces heureuses dispositions se trouvent parfois quelque peu refroidies dès la frontière de leur pays, où on peut leur demander des droits de douane sur les livres et autres aides à l'enseignement qu'ils ont eu soind'apporter. Bien que les boursiers reçoivent généralement une allocation pour l'achat de livres d'étude, il conviendrait peut-être de les aider également à payer les droits sur ces articles qui ont une grande importance technique.

Les problèmes de cet ordre peuvent être résolus en accordant des fonds supplémentaires, mais il en est d'autres auxquels les boursiers doivent faire face à leur retour et dont la solution n'est pas aussi facile. Par exemple, certains boursiers constatent que l'on n'a pas besoin de leur expérience et de leur formation dans leur pays, peut-être faute d'une bonne planification par les autorités qui ont présenté leur candidature, peut-être par suite de modifications des plans à l'issue d'événements politiques ou économiques,

ou bien même parce que d'autres personnes ayant reçu une formation similaire occupent déjà les quelques postes établis. Il arrive aussi, malheureusement, que les supérieurs de certains boursiers les envient à cause de leurs connaissances nouvellement acquises et cherchent à les laisser dans l'obscurité afin de ne pas mettre leur propre situation en danger. Ce que l'Agence peut faire de mieux en pareil cas est d'inciter le gouvernement à faire un meilleur usage des talents des anciens boursiers, en saisissant les occasions que lui offrent les visites d'experts dans le pays ou les discussions au sujet de nouvelles demandes de bourses.

Cet article met l'accent sur certains problèmes que posent l'enseignement et la formation en sciences nucléaires sur le plan international, c'est-à-dire sur les cas difficiles qui retiennent tout particulièrement l'attention de l'Agence à l'heure actuelle. Néanmoins, comme on l'a dit plus haut, l'Agence estime que son programme est très efficace et elle est fière de la contribution qu'elle a apportée, grâce aux fonds fournis par les États Membres, à l'expansion rapide des connaissances et des applications de l'énergie atomique dans de nombreuses régions du monde.